

langues

Par **margo**, le **20/06/2004** à **19:52**

Bonjour!

Je voulais savoir si dans votre université vous avez des cours de langue, et quels sujets vous y abordez ?

Par **Yann**, le **20/06/2004** à **20:31**

lol Les langues à la fac de nancy c'est une vaste blague! lol Image not found or type unknown

On a effectivement des cours de langue et première et deuxième année, mais c'est d'une simplicité effrayante. Moi je n'appel pas ça de l'anglais! Il fallait répondre en français à des questions posées en français sur un texte ou une cassette en anglais. C'est plutôt risible! Je pense que depuis le bac les maigres progrès que j'ai fait en langue je les dois plus à mon travail personnel à côté des cours que des cours de langues de la fac. Image not found or type unknown

Par **platon**, le **20/06/2004** à **20:42**

dans notre fac du maine, il y a des langues. on y apprend le langage juridique (enfin selon les profs) et tu peut aussi prendre une option "common law" ou tu aborde le droit américain et anglais. en licence, ls langues ne sont plus obligatoires sauf si l'on prend l'option common law"

Par **fabcubitus1**, le **21/06/2004** à **00:01**

Ben dis donc, tu en as de la chance Platon que les langues à la fac où tu es aient du rapport avec le droit, même si c'est pas pour ous les profs. A Besançon, c'est comme à Nancy, ça sert seulement à rester en contact avec la langue.

Par **Yann**, le **21/06/2004** à **10:07**

Nous si ça sert à rester en contact avec la langue c'est un contacte très lointain! Image not found or type unknown

Ceci dit les thèmes abordés sont quand même en rapport avec le droit, mais le droit américain plus que français. Comme les fonctions ne correspondent pas à celles françaises parfois c'est un peu troublant.

Par **margo**, le **21/06/2004** à **10:34**

Nous à Montpellier, on a commencé par traduire la constitution allemande (j'ai pris allemand car j'avais fait un bac européen allemand).

Puis on a fait des exposés suivis de débat sur des thèmes d'actualité qui nous intéressaient.

L'année prochaine l'assistante d'allemand (car on est en groupe de 15 et pas en amphitheâtre).

contrairement à ceux qui ont pris anglais (Image not found) nous a dit qu'on verrait du droit pénal en allemand...

L'avantage d'avoir pris allemand c'est aussi qu'on est noté sur la participation, et pas à l'écrit, on est tous assuré d'avoir la moyenne, perso j'ai pris 16 et ça peut pas faire de mal!

Par **Ptitcode**, le **22/06/2004** à **12:40**

En DEUG 2ème année, nous avons un td de langue obligatoire noté sur 10 auquel s'ajoute en fin de semestre une note sur 10/partiel... la langue est au choix.... pour l'anglais, en fait, c'est du droit constitutionnel et des institutions avec un petit doigt de droit civil: premier semestre = droit anglais et second semestre = droit américain.

En licence, maîtrise, c'est facultatif et peut rapporter jusqu'à trois points...

Mais avec la réforme LMDE, ceci changera et l'anglais deviendra obligatoire et l'obtention de la maîtrise sera soumise à la réussite d'un exam de langues...

Par **jeeecy**, le **22/06/2004** à **20:03**

au Magistère on a deux langues obligatoires (heureusement pour le côté Européen c'est mieux)

sinon en licence les langues ne sont pas obligatoires mais ceux qui les choisissent n'ont que les points au dessus de 10 rajoutés donc c'est super intéressant!!!

et en maîtrise on retrouve les langues obligatoires!!!!!!

Par **moko**, le **01/07/2004** à **18:03**

moi aussi margo j'ai fait un bac euro allemand (à Metz.)

J'ai également pris allemand en 1ere année mais je trouve cela vraiment facile. D'ailleurs c'est ma meilleure note (18) . Nous à Nancy on n'est pas noté sur la participation et on ne fait que de l'histoire en allemand. Peut-être que ça changera en 2ème année, mais je suis tout de

même en train de me demander si je n'aurais pas mieux fait de prendre anglais... Image not found or type unknown

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **01/07/2004** à **18:55**

Alors moko, un petit conseil ne prends pas allemand en deuxième année 1er semestre.

Un, le prof ou celui qui est censé te faire cours ne te sert à rien: aucune pédagogie, tu n'apprends rien et il passe son temps à se gausser du faible niveau des étudiants (ce qui n'est pas faux...mais bon il y aurait beaucoup à dire sur les langues à Nancy 2...)

Deux, tu as de mauvaises notes car non comptant de te mépriser il t'enfoncé bien profond (pense aux grecs Olivier....)

Moralité prends anglais et démerde toi même en allemand!

Ah j'oubliais, tu peux oublier l'histoire en allemand en 2année...

Par **Ln**, le **16/07/2004** à **14:06**

:lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown

:!: :wink:

C'est rassurant de voir que la fac de Limoges n'est pas la seule tordue Image not found or type unknown

Jusqu'en maîtrise les langues ne sont pas obligatoires, ce ne sont que des petites matières à

part, qui peuvent rapporter quelques points mais en maîtrise ça redevient obligatoire Image not found or type unknown

donc des étudiants qui n'ont pas fait de langues depuis leur BAC se retrouvent à devoir en

faire à BAC+4 remarque ce n'est pas d'un niveau BAC+4 ce qu'ils font faire Image not found or type unknown

En première année, au deuxième semestre j'avais pu prendre anglais En seconde année c'était également possible mais je n'ai pas voulu recommencer l'expérience : ils appellent ça

anglais juridique, on apprend quelques termes du genre " voleur, avocat, prison, etc ..."

J'ai préféré laisser tomber, et regarder des films ou épisodes de séries TV en VO, certe ce n'est pas le meilleur rapport possible avec les langues étrangères, mais je trouve ça toujours

d'un niveau supérieur à leur simili cours de langues

:roll:

Enfin on va voir ce qu'ils font avec la réforme, peut-être que pour la licence il y aura ENFIN de vrais cours.

:lol:

Non, non je ne suis pas énervée, juste que mon niveau était déjà pas terrible en

:wink:

terminal, maintenant il est catastrophique avec 3 ans de non pratique

Par **Ghanima**, le **24/08/2004** à **12:09**

Il y a un petit détail qui me chagrine pour la rentrée. On a bien une langue en 1ère année, mais sur le papier, y a marqué (c'est souligné et en gras) que c'est obligatoire de prendre la LV1 qu'on a passé au bac. Seulement voilà, je me vois très mal prendre espagnol en deug parce que ça fait quand même 6 ans où j'en ai pas fait à haut niveau et j'ai beaucoup beaucoup perdu, alors qu'en anglais je tournais à 16.5 de moyenne en bts. donc évidemment je voudrais prendre anglais.

Est-ce que vous savez si c'est possible de négocier la dessus parce que ça me ferait vraiment c***r de louper mon année à cause d'une langue...

Par **fabcubitus1**, le **24/08/2004** à **14:21**

Je savais pas que c'était obligatoire de prendre comme langue, la LV1 du bac, mais bon, soit tu tentes le forcing, je veux telle langue, soit tu prends espagnol, mais ne t'inquiète pas, il y a quand même de grandes chances pour que ce soit des cours version seconde, avec un niveau qui n'a pas augmenté par rapport au lycée.

Par **Yann**, le **24/08/2004** à **21:28**

Ça dépend des facs en fait, mais à mon avis tente de mettre anglais, il y a de fortes chances qu'ils ne vérifient pas! Et si ils le font alors essaye de négocier.

Par **saska**, le **15/04/2005** à **12:56**

Coucou les gens !

:P

je suis nouvelle sur ce site et il m'a l'air bien sympa ! Image not found or type unknown

Sinon en parlant de langues , je vous conseille à tous (si vous avez déjà un bon niveau en anglais) de passer le TOEIC .C'est un test d'anglais qui fait très joli sur un c.v !!!!!

Pour plus de détails : http://www.toeic-europe.com/pages/fr/le_test_pres.htm

Ne m'en demandez pas plus ! je ne l'ai pas fait ~~mais~~ je compte bien mettre toutes les chances

de mon côté pour me faire une place au soleil ! Image not found or type unknown